3-4 JUIN 2026 - RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARIS, FRANCE - BOD/2026-06 DOC 03 – POUR DÉCISION

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Remarques : Conformément à la Politique de transparence du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), les documents ne sont pas considérés comme des documents publics tant que l'instance de gouvernance compétente ne les a pas examinés. Il est entendu que les responsables de la gouvernance peuvent distribuer ces documents aux membres de leurs groupes constitutifs, à des fins de consultation, sauf s'il s'agit de documents confidentiels.

Principaux enjeux à prendre en compte :

- Lors de sa réunion de mai 2026, le Comité des finances et du risque (FRC) a examiné les prévisions financières et l'analyse du projet pilote de stratégie de gestion du risque de change (FX). Les membres du comité ont approuvé la recommandation proposée.
- Les membres ont posé des questions au Secrétariat et à l'administrateur fiduciaire concernant les risques et défis qui pourraient ne pas avoir été abordés lors du pilote, la raison pour une couverture partielle des fonds, la possibilité pour les bailleurs de ne pas participer à la couverture, l'évaluation des coûts par le Secrétariat, et l'approche adoptée pour une mise à jour régulière sur la mise en œuvre.
- Le Secrétariat a indiqué que des mises à jour régulières sur la couverture du risque de change seront incluses dans les prévisions financières et le rapport de l'administrateur fiduciaire. Les risques identifiés incluent le fait que certains bailleurs ne contribuent pas selon le calendrier, ce qui a été vu lors du pilote, et, en ce qui concerne le niveau de protection contre le risque de change, le Secrétariat estime que les coûts sont d'un excellent rapport qualité-prix. Il a précisé que, bien que tous les bailleurs aient approuvé la stratégie, les souhaits de ceux qui ne veulent pas que leurs contributions soient couvertes continueront d'être respectés.
- L'administrateur fiduciaire a noté qu'un risque qui ne s'est pas matérialisé lors du pilote était le besoin potentiel de réserver des fonds GPE pour gérer le risque d'insuffisance de fonds disponibles pour régler une transaction. La Banque mondiale a maintenant analysé cette question en profondeur et les fonds mis de côté devraient être minimes et peuvent également générer des rendements d'investissement pour le GPE. Il a également indiqué que tous les fonds ne seront pas couverts, en raison du calendrier des contributions des donateurs, et aussi pour prendre en compte le risque de réduction ou de retard de certaines contributions par les donateurs.

Objet

1. Le présent document informe le Conseil d'administration de la situation financière du Fonds du GPE et l'invite à examiner la stratégie de gestion du risque de change pour prendre une décision concernant la poursuite de cette stratégie.

Décision recommandée

BOD/2026/06-XX — Cadre de gestion du risque de change : Le Conseil d'administration :

1. Se réfère à sa décision BOD/2023/06-03 d'approuver le cadre de gestion du risque de change pour une phase pilote de deux ans.
2. En s'appuyant sur l'évaluation de la phase pilote, décide de maintenir le cadre de gestion du risque de change et demande au Secrétariat d'informer régulièrement le Comité des finances et du risque (FRC) de sa mise en œuvre.

Contexte

1. Suite à la décision de reporter le Sommet mondial sur l'éducation, le montant total des contributions pour la période du plan stratégique GPE 2030 reste incertain. Par conséquent, les prévisions financières actuelles ont été établies en s'appuyant uniquement sur les informations provenant du GPE 2025 et ne tiennent pas compte des promesses de contribution ni des paiements déjà effectués dans le cadre du GPE 2030.
2. Depuis les dernières prévisions datant de décembre 2025, la situation financière est restée stable, étant donné qu'il ne reste plus que quelques contributions à verser au titre du GPE 2025 et qu'un petit nombre d'allocations de financement à approuver. Par conséquent, aucune mesure particulière n'est requise à ce stade pour hiérarchiser les allocations de financements dans le cadre du GPE 2025.
3. Le GPE affiche désormais un portefeuille de financements en cours d'un montant record de près de 4 milliards de dollars américains et, grâce à la bonne performance des financements, les taux de décaissement continuent d'être élevés. Les décaissements devraient atteindre environ 900 millions de dollars au cours de l'exercice 2026 (de juillet 2025 à juin 2026) et rester élevés jusqu'à la fin de l'année civile 2026 et au premier semestre de l'année 2027.
4. Compte tenu des niveaux de décaissement qui devraient rester élevés et des pressions exercées sur la mobilisation des ressources, les niveaux de liquidité continueront de baisser. Par conséquent, il est essentiel d'obtenir de nouvelles promesses de contribution de la part des bailleurs de fonds et que celles-ci soient honorées dans les délais impartis, afin d'éviter que le risque d'illiquidité ne s'aggrave dans les prochaines années, ce qui pourrait perturber la mise en œuvre des programmes.
5. En 2023, le Conseil d'administration a approuvé un programme pilote qui permet à la Banque mondiale, au nom du GPE, de conclure des opérations qui fixeraient à l'avance le taux de change applicable aux contributions non libellées en dollar américain (BOD/2023/06-03). Ce programme avait pour objectif de réduire la volatilité à laquelle le GPE était exposé en raison de la fluctuation des taux de change. L'annexe A des prévisions financières présente une mise à jour du projet

pilote de couverture du risque de change. L'évaluation conclut que le projet pilote a été couronné de succès et recommande de poursuivre cette approche à l'avenir. Dans le cadre du projet pilote de gestion du risque de change, deux cas se sont présentés où une contribution a été partiellement couverte et où le bailleur n'a pas versé la totalité du montant nécessaire pour régler l'opération. Dans les deux cas, l'administrateur fiduciaire, en concertation avec le Secrétariat du GPE, a pu utiliser les ressources du Fonds en euros pour régler la couverture, ce qui lui a évité d'avoir à acheter des euros sur le marché libre. Cela a ainsi permis au Fonds du GPE de ne pas avoir à supporter les coûts de transaction associés. L'examen technique complet du projet pilote de gestion du risque de change réalisé par l'administrateur fiduciaire sera disponible sur le portail de gouvernance (cf. annexe D).

Annexe A – Mise à jour de la stratégie de gestion du risque de change
Annexe B – Tableaux financiers
Annexe C – Contributions des bailleurs de fonds et décaissements des financements

Les annexes suivantes sont disponibles sur le portail de gouvernance :

Annexe D – Examen du projet pilote de gestion du risque de change par l'administrateur (uniquement en anglais)

Annexe A - Mise à jour de la stratégie de gestion du risque de change

1. Le Fonds du GPE reçoit la plupart des contributions dans d'autres devises que le dollar américain (environ 86 % des contributions pendant la période de reconstitution des ressources 2021-2025), mais décaisse 98 % des fonds en dollars. Ce décalage expose le Fonds à la volatilité des taux de change entre le moment où un bailleur fait une annonce de contribution et la valeur de celle-ci en dollars américains au moment du paiement. Cette volatilité complique la planification en réduisant la prévisibilité des fonds disponibles.

2. Pour atténuer ce risque, le Conseil du GPE a demandé à l'administrateur fiduciaire d'élaborer une stratégie de gestion du risque de change visant à stabiliser l'enveloppe de financement du GPE en dollars pour pouvoir planifier plus efficacement les financements. Le Conseil du GPE a approuvé la stratégie en juin 2023 dans le cadre d'un projet pilote (BOD/2023/06-03). La Banque mondiale, en sa qualité d'administrateur fiduciaire, a mis en vigueur la stratégie après avoir modifié tous les accords de contribution et les documents sur la gouvernance du GPE afin de permettre l'utilisation du Fonds du GPE pour effectuer des opérations de couverture de change.

3. La stratégie a été élaborée conformément à l'approbation du Conseil du GPE et mise en œuvre au moyen d'un portefeuille couvert d'un montant total équivalent à 116 millions de dollars, composé de neuf versements provenant de six contributeurs.

4. La Banque mondiale a réalisé un examen approfondi de sa stratégie de gestion du risque de change entre novembre 2025 et avril 2026. Cet examen a conclu que la stratégie avait effectivement atteint son objectif de stabilisation de l'enveloppe de financement du GPE en réduisant son exposition au risque de change. Par ailleurs, la stratégie a été jugée efficace pour répondre aux besoins des différents contributeurs, tout en restant conforme aux normes de gestion des risques et des investissements de la Banque mondiale. Il est important de préciser que la réussite de cette stratégie est évaluée en fonction de sa capacité à offrir une plus grande prévisibilité, en dollars américains, des futures créances non libellées en dollars, et non pas en fonction des pertes ou des gains liés aux fluctuations des taux de change.

5. La principale difficulté rencontrée lors de la phase pilote était liée à l'incertitude des paiements des contributeurs. Deux incidents de défaut de paiement survenus pendant la phase pilote ont constitué des manquements aux termes des directives relatives à la couverture de change du GPE. Dans les deux cas, l'administrateur fiduciaire et le Secrétariat du GPE ont convenu d'utiliser le solde en euros du GPE pour régler les opérations de couverture de change à leurs dates d'échéance

initiales, ce qui a permis de minimiser les répercussions sur le Fonds du GPE. Cette approche s'est avérée possible dans la mesure où le GPE utilise l'euro comme deuxième devise de fonctionnement et qu'il a conservé une liquidité suffisante en euros. Ces incidents ont permis de tester les processus et les mesures d'atténuation des risques en place, et bien que l'approche globale ait été conservée, celle-ci a été renforcée grâce à la documentation des principales hypothèses.

6. Afin d'identifier les points à améliorer, les services compétents de la Banque mondiale ont examiné tous les aspects de la stratégie de gestion du risque de change, ainsi que les procédures et les contrôles opérationnels internes. Cela a permis à l'administrateur de rationaliser et d'améliorer les procédures opérationnelles internes et de mettre à jour la documentation pour la rendre plus claire. Toutefois, aucune modification importante n'a été jugée nécessaire.
7. L'administrateur fiduciaire a présenté le coût du projet pilote de couverture de change, avec un coût initial de 792 000 dollars pour la mise en place du projet et des coûts annuels récurrents estimés à environ 400 000 dollars. L'administrateur fournira une estimation des coûts pour chaque exercice budgétaire au début de l'exercice et l'ajustera en fonction des coûts réels à la fin de l'exercice avant de le soumettre à l'approbation du Conseil d'administration du GPE. Pour l'exercice 2025, l'estimation des coûts, qui s'élevait à 400 000 dollars, s'est avérée exacte et reflétait les coûts accumulés au cours de l'exercice. Pour l'exercice 2026, les coûts de fonctionnement récurrents sont estimés à environ 400 000 dollars.
8. Étant donné que le projet pilote a permis de réduire l'exposition du GPE au risque de change et à améliorer la prévisibilité des contributions du GPE, le Secrétariat du GPE recommande de poursuivre la stratégie de gestion du risque de change. Le Comité des finances et du risque de la Banque mondiale devrait approuver la poursuite de cette stratégie début mai 2026, avant la fin de la phase pilote.
9. La capacité du GPE à exploiter pleinement le potentiel d'une stratégie de gestion du risque de change dépend de la capacité à conclure des accords de contribution pluriannuels avec le plus grand nombre de bailleurs de fonds possible pour concrétiser leurs annonces de contribution, afin de couvrir une part importante des contributions futures, ce qui permettra de réduire le volume des fonds exposés aux fluctuations des taux de change.

Annexe B - Tableaux financiers[1]

Tableau 1A – Prévisions des actifs disponibles pour allocation (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)		
Trésorerie d'ouverture	**975,6**	*Solde de trésorerie du Fonds du GPE au 31 mars*
Solde des annonces de contribution des bailleurs de fonds	385,2	*Valeur des contributions des bailleurs de fonds en attente, exprimée en USD*
Contributions supplémentaires des bailleurs de fonds prévues	(32,5)	*Comprend les prévisions pour les bailleurs de fonds n'ayant pas encore formellement annoncé de contribution, déduction faite d'une décote fondée sur le risque pour les bailleurs de fonds peu susceptibles de verser l'intégralité de la contribution annoncée*
Retours sur investissement prévus	14,0	*Estimation des futurs retours sur investissement du Fonds du GPE jusqu'à la fin de l'exercice 2026*
A) Total des ressources disponibles	**1 342,3**	
Décaissements sur les allocations approuvées	(2 145,2)	*Fonds nécessaires pour les décaissements aux agents partenaires sur les allocations approuvées existantes*
Solde lié aux manifestations d'intérêt à l'égard du fonds à effet multiplicateur	(71,1)	*Allocations indicatives existantes n'ayant pas encore été converties en financements du GPE*
Provision pour les financements pour la transformation du système	(172,9)	*Provision pour les financements pour la transformation du système restants, y compris les financements complémentaires à approuver*
Fonds à effet multiplicateur	(1,3)	*Montant disponible pour les allocations maximales par pays réservées au titre du fonds à effet multiplicateur*
Accélérateur de l'éducation des filles	0,0	*Fonds disponibles pour les allocations indicatives approuvées au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles*
Financements pour la préparation du programme	(0,1)	*Estimation du solde des financements pour la préparation du programme pour la 4e reconstitution des ressources*
Financements pour le renforcement des capacités du système	(32,2)	*Solde des allocations maximales par pays au titre des financements pour le renforcement des capacités du système pour la 4e reconstitution des ressources*
Provision pour les capacités stratégiques	(0,7)	*Solde des initiatives d'appui technique approuvées par le Conseil*
Provision pour les commissions de l'agent partenaire	(65,5)	*Estimation des commissions de l'agent partenaire sur les allocations de financements*

[1] Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent ne pas correspondre à la somme des transactions en raison des montants arrondis.

Provision pour les dépenses de fonctionnement	0,0	*Dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2026 déjà décaissées*
Provision pour le budget de l'administrateur fiduciaire	0,0	*Commissions de l'administrateur fiduciaire pour l'exercice 2026 déjà décaissées*
Provision pour le recouvrement des coûts indirects de la Banque mondiale	0,0	*Recouvrement des coûts pour l'exercice 2026 déjà décaissé*
Actualisation pour les allocations qui ne seront pas approuvées ou entièrement décaissées	197,0	Actualisation pour tenir compte des allocations qui pourraient ne pas être entièrement approuvées ou, si elles le sont, entièrement décaissées ou utilisées.
B) Total des financements à mettre de côté	**(20292,1)**	
C) Report autorisé à financer à partir de la prochaine période de financement	**950,0**	***Le montant qui devra être financé au cours de la période 2026-2030 par de futures annonces de contribution***
(A+B+C) Excédent/(déficit) prévu	**0,2**	**Déficit prévu supérieur au report**

Tableau 1B – Accélérateur de l'éducation des filles – plafonné à 250 millions d'USD	
Bailleurs de fonds	**En millions d'USD**
Belgique	2,50
Irlande	12,00
Allemagne	120,00
Open Society Foundations (OSF)	1,00
Dubaï Cares	1,25
Fondation Harry Hole	1,50
Fondation Lego	15,00
Danemark	7,50
Royaume-Uni	40,83
Espagne	3,30
Financements de contrepartie débloqués auprès des fondations privées et du secteur privé[2]	20,00
Total des fonds disponibles	**224,90**
Pays partenaires	
Bénin	(12,90)
Côte d'Ivoire	(22,50)

[2] Les fonds de contrepartie sont disponibles pour les contributions à l'Accélérateur de l'éducation des filles provenant de fondations privées et d'entreprises. Ces fonds de contrepartie proviennent de l'allocation globale du fonds à effet multiplicateur et sont donc soumis à la disponibilité des fonds.

El Salvador	(5,00)
Érythrée	(5,90)
Éthiopie	(25,00)
Guinée	(10,00)
Mozambique	(10,00)
Niger	(25,00)
République centrafricaine	(10,00)
République démocratique du Congo	(25,00)
République fédérale de Somalie	(18,80)
Sao Tomé-et-Principe	(1,30)
Somaliland	(6,20)
Soudan du Sud	(10,00)
Tchad	(25,00)
Zimbabwe	(12,40)
Montant total des financements approuvés	**(224,90)**
Solde disponible pour allocation	**0,00**

Tableau 1C - Répartition du financement par niveau de revenu (en millions d'USD)		
Niveau de revenu	**Montant disponible pour les financements pour la transformation du système**	**Pourcentage de financements pour la transformation du système**
Pays à faible revenu	1 511,0	65 %[3]
Autres pays	811,9	35 %
Total	**2 322,8**	**100 %**

[3] Voici la répartition actuelle prévue des financements pour la transformation du système approuvés ou devant être approuvés dans le cadre du GPE 2025 pour les pays classés dans la catégorie des pays à faible revenu (PFR) au début du plan stratégique GPE 2025. Elle tient compte des modifications des allocations indicatives approuvées par le Conseil en juin 2025. Plusieurs de ces pays sont depuis devenus des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Tableau 2 (A/B) – PRÉVISION DES ACTIFS

Tableau 2A – PRÉVISIONS DU SOLDE DE TRÉSORERIE

Tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD	**2026 (à partir du 1er avril)**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**
A. Solde de trésorerie d'ouverture (au 1er avril 2026)	975,6	404,1	(251,9)	(764,3)	(923,3)	(949,8)
B. Entrées de fonds	186,6	157,3	11,5	11,2	0,0	0,0
C. Sorties de fonds	(758,1)	(813,3)	(524,0)	(170,2)	(26,5)	0,0
D. Solde de trésorerie à la clôture au 31 décembre (A + B – C)	404,1	(251,9)	(764,3)	(923,3)	(949,8)	(949,8)

Alors que les informations du tableau 1 servent à calculer l'ensemble des ressources disponibles pour l'allocation, ce tableau présente les entrées de fonds prévues (c'est-à-dire essentiellement les contributions des bailleurs de fonds) dans le Fonds du GPE et les sorties de fonds (c'est-à-dire essentiellement les décaissements de financements), ainsi que leur impact sur le solde de trésorerie. Le GPE vise à maintenir ses soldes de trésorerie dans une fourchette correspondant à 9 à 12 mois de décaissements, et les prévisions jusqu'à fin 2026 devraient être nettement inférieures à cette fourchette. Pour une représentation graphique, veuillez-vous référer au graphique 1 ci-dessous.

Tableau 2B – PRÉVISIONS DES ACTIFS NON ENGAGÉS

Tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD	**2026 (à partir du 1er avril)**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**
A. Solde de trésorerie d'ouverture non engagé (au 1er avril 2026)	840,6	305,5	(345,4)	(850,9)	(1 006,4)	(1 030,8)
B. Entrées de fonds	186,6	157,3	11,5	11,2	0,0	0,0
C. Engagements estimés	(721,7)	(808,3)	(517,0)	(166,7)	(24,5)	0,0
D. Fonds disponibles pour engagement (A + B – C)	305,5	(345,4)	(850,9)	(1 006,4)	(1 030,8)	(1 030,8)

Bien qu'un financement puisse être approuvé pour une période de mise en œuvre de trois, quatre ou cinq ans, les fonds ne sont engagés (réservés pour l'agent partenaire dans le Fonds) que sur une base annuelle. Pour engager des fonds, les liquidités doivent être disponibles dans le Fonds fiduciaire. Par conséquent, le niveau des actifs non engagés est important pour déterminer la capacité du GPE à approuver les financements et à mettre des fonds à la disposition des agents partenaires. Lorsque les bailleurs de fonds versent des contributions au Fonds, les fonds disponibles pour les engagements augmentent. En revanche, lorsque des financements sont approuvés puis engagés sur une base annuelle, les fonds disponibles diminuent. Selon les prévisions actuelles, le GPE atteindra son autorisation d'engagement en 2027, ce qui pourrait entraîner la suspension des programmes en cours. Toutefois, il pourrait y avoir des périodes où les niveaux de fonds non engagés sont sous pression, d'où l'importance que les bailleurs de fonds versent rapidement leurs contributions. Il convient également de noter qu'une campagne de reconstitution des ressources devrait permettre de financer la période 2026-2030.

Annexe C – Contributions des bailleurs de fonds et sorties de fonds[4]

Tableau 3 - ÉTAT DE LA 4e RECONSTITUTION DES RESSOURCES (tous les chiffres sont exprimés en millions)		Annonces de contribution (en devise locale)	Versé au 31 mars 2026	Valeur résiduelle au 31 mars 2026	Valeur totale au 31 mars 2026
Bailleurs de fonds	**Devise**	**Montant annoncé**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**
Allemagne	EUR	330,0	306,9	59,0	365,8
Arabie Saoudite	USD	38,0	38,0	0,0	38,0
Australie	AUD	169,0	115,7	0,0	115,7
Belgique	EUR	28,0	30,2	0,0	30,2
Canada	CAD	300,0	223,7	0,0	223,7
Danemark	DKK	1 050,0	154,8	0,0	154,8
Dubai Cares	USD	2,5	0,0	2,5	2,5
Espagne	EUR	25,3	27,4	0,0	27,4
Estonie	USD	1,0	1,0	0,0	1,0
Émirats arabes unis	USD	100,0	100,0	0,0	100,0
État du Qatar (par l'intermédiaire des EAA)	USD	20,0	20,0	0,0	20,0
États-Unis d'Amérique	USD	480,0	480,0	0,0	480,0
Finlande	EUR	25,0	29,2	0,0	29,2
Fondation Harry Hole	USD	1,5	0,9	0,6	1,5
Fondation Lego	USD	38,0	38,0	0,0	38,0
Fondation UBS Optimus	CHF	36,6	10,5	35,0	45,4
France	EUR	333,0	290,5	78,5	369,0
Irlande	EUR	60,0	66,9	0,0	66,9
Italie	EUR	25,0	28,0	0,0	28,0
Japon	USD	37,1	37,1	0,0	37,1
Koweït	USD	30,0	0,0	30,0	30,0
Luxembourg	EUR	2,5	2,8	0,0	2,8
Norvège	NOK	1 850,0	189,6	0,0	189,6
Open Society Foundations	USD	1,0	1,0	0,0	1,0
Pays-Bas	USD	59,2	59,2	0,0	59,2
Royaume-Uni	GBP	430,0	547,9	0,0	547,9
République de Corée	USD	15,8	15,8	0,0	15,8
Suisse	CHF	39,7	42,9	0,0	42,9
Suède	SEK	944,6	97,3	0,0	97,3
Union européenne	EUR	700,0	591,4	179,6	771,0
Total des annonces de contribution des bailleurs de fonds			**3 546,7**	**385,2**	**3 931,9**

[4] Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas toujours au total indiqué, et les annonces de contributions peuvent être soumises à des procédures d'approbation par le pouvoir législatif. Certaines annonces de contribution doivent être honorées après 2025.

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités du système**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Financement complémentaire à approuver à une date ultérieure**
Afghanistan	-	-	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-
Angola	-	-	-	-	-
Bangladesh	48,84	50,00	-	-	-
Bélize	-	-	-	-	-
Bénin	-	-	-	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	1,00	-	-
Burkina Faso	-	2,27	1,65	-	10,11
Burundi	-	-	1,38	-	-
Cabo Verde	-	-	-	-	-
Cambodge	-	-	-	-	-
Cameroun	-	-	-	-	-
Cisjordanie et bande de Gaza	-	7,17	1,34	-	-
Comores	-	-	1,00	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	1,15	-	8,98

[5] Les montants déjà approuvés ont été déduits de ces chiffres.
[6] En s'appuyant sur les manifestations d'intérêt approuvées.
[7] En s'appuyant sur les paramètres stratégiques approuvés.

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités du système**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Financement complémentaire à approuver à une date ultérieure**
Djibouti	-	-	-	-	-
Égypte	-	-	-	-	-
El Salvador	-	-	-	-	-
Érythrée	-	-	-	-	-
Eswatini	-	-	1,00	-	-
Éthiopie	-	-	-	-	-
Gambie	-	-	-	-	-
Ghana	-	-	0,20	-	-
Guatemala	-	-	-	-	-
Guinée	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	-	-	1,07	-	-
Haïti	-	-	1,00	-	-
Honduras	-	-	-	-	-
Îles Salomon	-	-	0,02	-	-
Inde	-	-	-	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-
Jordanie	-	-	1,00	-	-
Kenya	-	-	-	-	-
Kiribati	-	-	-	-	-
Lesotho	-	-	-	-	-

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités du système**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Financement complémentaire à approuver à une date ultérieure**
Liban	-	-	1,00	-	-
Libéria	-	-	-	-	-
Madagascar	-	1,45	1,69	-	-
Malawi	-	-	1,73	-	-
Mali	-	-	1,69	-	-
Maroc	-	-	-	-	-
Mauritanie	-	-	0,43	-	-
Micronésie	-	-	-	-	-
Moldova	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	0,08	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-
Népal	-	-	-	-	-
Nicaragua	-	-	-	-	-
Niger	-	-	1,28	-	-
Nigéria	-	-	1,70	-	-
Ouganda	-	-	-	-	50,00
Ouzbékistan	-	-	0,07	-	-
Pakistan	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	-	-	-

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités du système**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Financement complémentaire à approuver à une date ultérieure**
Philippines	-	-	-	-	-
République centrafricaine	-	-	0,21	-	-
République démocratique du Congo	-	-	-	-	50,00
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	-
République du Congo	-	-	-	-	-
République kirghize	-	-	-	-	-
Rwanda	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	0,80	-	-
Sénégal	-	-	-	-	-
Sierra Leone	-	-	-	-	-
Somalie	-	-	0,03	-	-
Soudan	-	-	-	-	-
Soudan du Sud	-	-	0,02	-	-
Sri Lanka	-	-	1,20	-	-
Syrie	-	-	1,00	-	-
Tadjikistan	-	-	-	-	-
Tanzanie	-	-	-	-	-
Tchad	-	-	1,80	-	-
Timor-Leste	-	-	-	-	-
Togo	-	-	-	-	-

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités du système**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Financement complémentaire à approuver à une date ultérieure**
Tunisie	-	0,19	1,00	-	-
Ukraine	-	-	0,25	-	-
Vanuatu	-	-	-	-	-
Viet Nam	-	-	-	-	-
Yémen	-	10,0	1,77	-	-
Zambie	-	-	-	-	-
Zimbabwe	-	-	-	-	4,97
Dominique	-	-	0,56	-	-
Fidji	-	-	-	-	-
Grenade	-	-	0,56	-	-
Guyana	-	-	-	-	-
Maldives	-	-	-	-	-
Îles Marshall	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	-	0,56	-	-
Samoa	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	-	-	0,56	-	-
Tonga	-	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	-	-	-
Région de l'OECO	-	-	1,00	-	-
Région du Pacifique	-	-	-	-	-

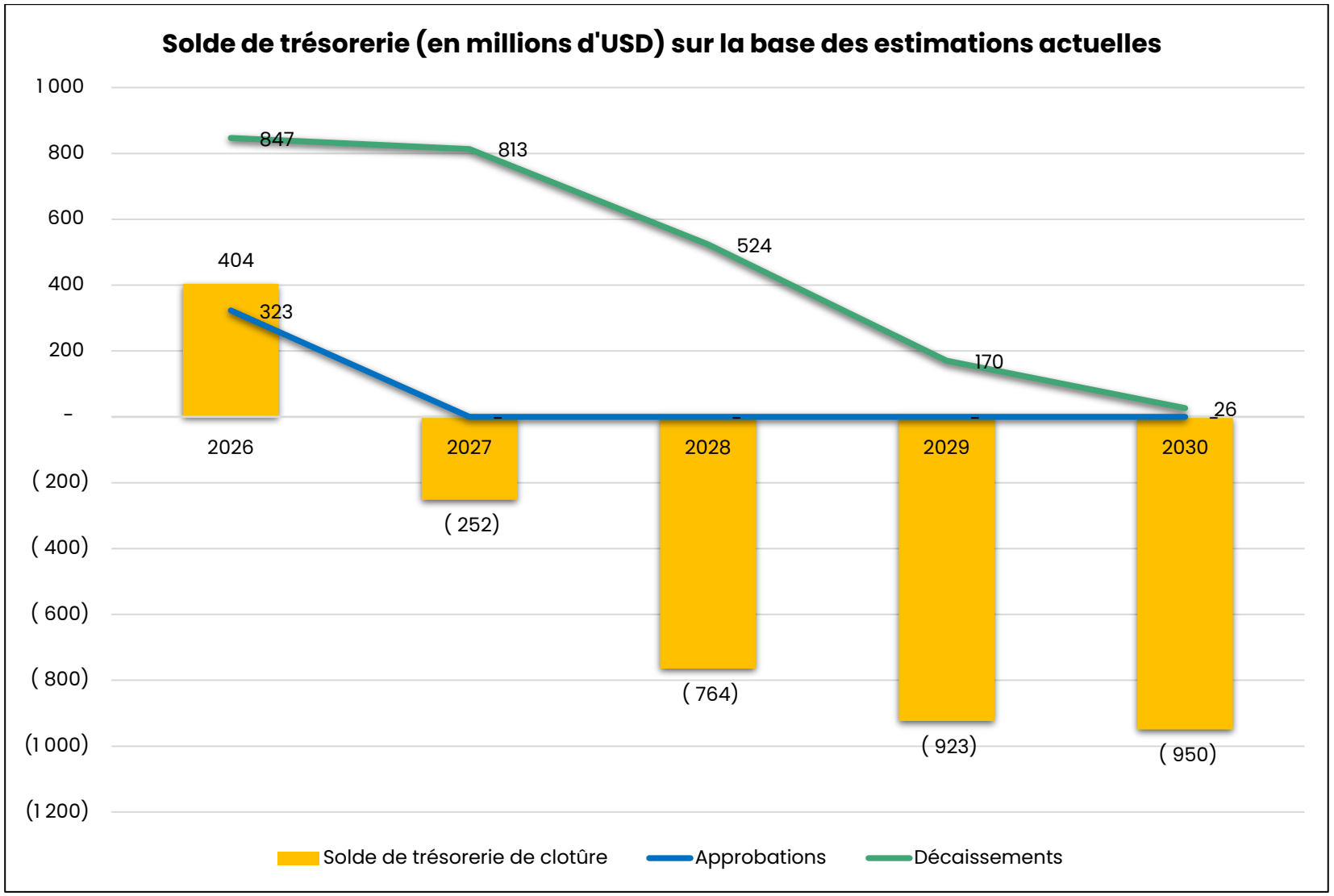
Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités du système**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Financement complémentaire à approuver à une date ultérieure**
Fonds à effet multiplicateur non affecté (Cisjordanie et bande de Gaza)	-	1,31	-	-	-
Total	**48,84**	**72,40**	**32,22**	**0,00**	**124,00**

Tableau 5A – Informations sur le portefeuille de financements en cours au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)

Montant total des financements approuvés et en cours	5 607,5
Montant total des décaissements du Fonds du GPE	3 462,3
Solde à décaisser du Fonds du GPE pour les financements	2 145,2

Tableau 5B – Informations sur le portefeuille de financements en cours au 31 mars 2026 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)

Agent partenaire	Montant des financements approuvés et en cours	Montant des décaissements	Montant à décaisser
AFD	339,7	158,6	181,1
BAD	20,0	15,5	4,5
BDC	14,0	3,0	11,0
BID	76,7	32,0	44,7
BIsD	153,5	33,3	120,2
Banque mondiale	2 134,7	1 227,8	906,9
CAMFED	12,4	12,2	0,2
CARE	18,8	18,4	0,4
CRDI	153,5	139,0	14,5
Fondation Aga Khan	25,0	16,4	8,6
GIZ	117,6	29,3	88,3
Imagine Worldwide	15,2	15,2	0,0
OECO	10,0	10,0	0,0
Oxfam	133,3	113,7	19,5
PAM	2,5	0,0	2,5
Save the Children Australie	56,0	34,9	21,1
Save the Children États-Unis	177,5	135,1	42,4
Save the Children Italie	2,6	0,9	1,7
Save the Children Norvège	36,3	21,0	15,3
Save the Children Royaume-Uni	112,7	91,7	21,0
Sida	278,1	231,3	46,8
UNESCO	212,5	123,1	89,4
UNICEF	1 505,0	999,9	505,0
Total	**5 607,5**	**3 462,3**	**2 145,2**



Remarque : Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte de l'impact des nouvelles contributions des bailleurs de fonds résultant des nouvelles promesses de contribution pour la période de financement 2026-2030, ni de l'impact des nouveaux financements approuvés pour cette période et des décaissements associés.

GPE Transformer l'éducation

Une éducation de qualité pour chaque enfant

Réservé à l'usage officiel